

DÉMISSION : Laïcité : À Paris, le proviseur menacé de mort après un incident lié au voile a quitté ses fonctions

Selon un message interne à l'établissement, le proviseur « a quitté ses fonctions pour des raisons de sécurité », ce que n'a toutefois pas confirmé le rectorat qui invoque, lui, des « convenances personnelles »

20 Minutes avec AFP



Le lycée Maurice Ravel dans le 20e arrondissement de Paris, le 5 mars 2024. M. Garnier/Sipa

Les raisons avancées divergent mais le résultat est le même : le proviseur de la cité scolaire Maurice Ravel à Paris, menacé de mort sur Internet après [une altercation avec une élève fin février pour qu'elle enlève son voile](#), a quitté ses fonctions, a indiqué mardi le rectorat de Paris, confirmant un message interne à l'établissement.

Selon ce message adressé mardi aux parents, élèves, enseignants et membres du conseil d'administration, le proviseur « a quitté ses fonctions pour des raisons de sécurité », ce que n'a toutefois pas confirmé le rectorat.

Un nouveau proviseur depuis le 25 mars

« Le proviseur de la cité scolaire Maurice Ravel, accompagné et soutenu par les services du rectorat, a quitté son poste pour convenances personnelles. Un nouveau proviseur a pris ses fonctions au sein de l'établissement le 25 mars », a indiqué le rectorat.

Dans le message adressé à la communauté éducative, le nouveau proviseur de la cité scolaire explique avoir été « missionné par la Direction académique » pour assurer l'« intérim jusqu'au mois de juillet prochain ». Il ajoute qu'il sera « aidé (...) par l'équipe de direction et l'ensemble de la communauté scolaire du lycée », « soudés pour faire face à cette situation exceptionnelle ». Le secrétaire académique du SNPDEN-Unsa à Paris, principal syndicat des chefs d'établissements, a confirmé à l'AFP l'information transmise par le nouveau proviseur de la cité scolaire.



Des menaces de mort sur Internet

Le proviseur du lycée et collège Maurice Ravel, situé dans le 20e arrondissement de Paris, avait reçu des menaces de mort sur Internet après une altercation avec une élève pour qu'elle enlève son voile. Le 28 février, il avait « rappelé à trois élèves leur obligation de retirer leur voile » dans l'enceinte de l'établissement, selon le parquet. « L'une d'elles, majeure et scolarisée en BTS », avait « ignoré le proviseur, ce qui a provoqué une altercation », d'après la même source.

Des menaces de mort à l'encontre du proviseur avaient ensuite été proférées sur Internet. L'élève de BTS avait, elle, dit au *Parisien* avoir été « tapée violemment au bras » par le proviseur. La ministre de l'Éducation Nicole Belloubet s'était rendue début mars au lycée Ravel pour soutenir le proviseur, et avait déploré des « attaques inacceptables ».

Un jeune homme de 26 ans, originaire des Hauts-de-Seine, a été interpellé dans cette affaire. Il doit être jugé le 23 avril à Paris pour avoir menacé de mort sur Internet le proviseur. Un autre homme, interpellé mi-mars à Trouville (Calvados) et placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête, a été remis en liberté.